



ffme

Auvergne-Rhône-Alpes

Compte rendu comité directeur ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes

En visio conférence le 19 juin 2017

Présents/excusés/absents :

Nom	Prénom	01-avr
Chemelle	Claude	1
Rey	Séverine	1
Donnadieu	Jean	1
Mellin	Isabelle	1
Fevre	Dominique	1
Soudan	Corinne	1
Legreneur	Pierre	Ex
Bonnet Janicot	Marie Joëlle	1
Vincent	Gaspard	Ex
Berger	Monique	1
Serra	Pascal	1
Casado	Bénédicte	1
Luciani	Patrick	1
Jolly	Laetitia	1
Roux	Bruno	1
Noël	Nathalie	1
Boissier	Bruno	1
Melis	Jacqueline	Ex
Bellissent	Robert	1
Billon	Lise	Abs
Cristol	Bellissent	Ex

Ordre du jour :

1/Organisation :

Point sur l'évolution du nombre de licenciés de la ligue, classement des clubs Auvergne-Rhône-Alpes

Nouvelles nomination pour les commissions

Achat d'un chalet (de jardin) pour stockage à Voiron

Contrat d'objectif avec la région

Projet fusion CT 42 et 43

Informations sur le CT 74

2/Haut niveau :

Sélection des jeunes du pôle espoir

Recrutement agent de développement haut niveau

Achat minibus

3/Ressources humaines :

Réorganisation de la répartition des missions des salariés et conseiller technique suite au départ de Renaud Eveillard

Encadrement des activités montagne

Création d'un poste d'agent de développement SAE/WEB

4/Compétition :

Aide complémentaire de 2 000€ en faveur des organisateurs de championnats régionaux escalade difficulté et bloc en complément du cahier des charges existant

Aide par la dotation de volumes aux organisateurs d'étapes de coupe régionale

Information sur les échanges de courrier avec la fédération au sujet des coupes de France

5/SAE :

Point d'étape sur les projets de partenariat associatif/privé

6/SNE :

Création de la bourse SNE et conflit avec camp to camp

1/ Organisation :

1.1 Hausse de 600 licenciés pour l'ensemble de la ligue soit 2.7% de progression.

Ci-dessous : tableau de bord du nombre de licenciés au 13/06 : A noter le passage de la barre des 5 000 pour le CT de la métropole de Lyon et du Rhône ! Le CT 69 va fêter le passage de la barre de 4810 licenciés avec l'ensemble de son comité directeur au sommet du Mont Blanc début septembre. La ligue soutient cette action en mettant à disposition un guide

	Classement national	Total licences annuelles	Licences Adultes	Licences Jeunes	Licences Familles	Licences ski montagne	Option ski piste	Option slackline	Option trail	Option VTT	Licences Découvertes
			Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	1	22689	12506	9358	825	0	3645	131	99	125	1221
Ain (01)	23	1404	591	698	115	0	124	12	1	5	39
Allier (03)	61	506	230	270	6	0	37	2	1	2	2
Ardèche (07)	35	980	396	550	34	0	47	6	0	2	2
Cantal (15)	67	433	191	227	15	0	50	0	2	0	27
Drôme (26)	21	1410	858	487	65	0	205	17	2	3	70
Isère (38)	2	4296	2769	1394	133	0	682	13	14	29	242
Loire (42)	14	1905	1008	794	103	0	282	10	7	10	102
Haute Loire (43)	64	453	171	271	11	0	29	0	3	2	8
Puy-de-Dôme (63)	18	1455	871	561	23	0	287	9	1	9	151
Rhône (69)	1	5001	2757	2064	180	0	1120	23	19	25	200
Savoie (73)	10	2055	1111	875	69	0	278	6	25	20	40
Haute-Savoie (74)	5	2791	1553	1167	71	0	504	33	24	18	324

1.2 Classement des clubs : Une nouveauté mise à disposition par la fédération sur l'intranet : nous disposons dorénavant d'un classement régional

Classement pour la saison : 2017			Nb total de licences			
Nb de clubs ayant vendu des licences : 219	Code structure	Classement ligue	saison référence 2017	saison comparaison 2016	Evolution du nb de licences	Evolution en %
CLUB VERTIGE	069040	1	547	462	85	18 %
CHAMBERY ESCALADE	073002	2	518	561	-43	-8 %
ESCALADE VOIRON ALPINISME	038056	3	515	491	24	5 %
MINERAL SPIRIT	026025	4	508	443	65	15 %
LA DEGAIN ESCALADE ET MONTAGNE	069075	5	480	568	-88	-15 %
GRENOBLE UNIVERSITE MONTAGNE	038015	6	479	486	-7	-1 %
A.S.V.E.L. SKI MONTAGNE	069029	7	467	470	-3	-1 %
R.A.P.P.E.L.	063017	8	421	381	40	10 %
CLUB DES SPORTS CHAMONIX SECTION ESCALADE	074021	9	406	371	35	9 %
ROC EVASION	074041	10	402	436	-34	-8 %
ESCAPILADE	042017	11	400	363	37	10 %
GEMSA - GRENOBLE ESCALADE MONTAGNE SKI ALPINISME	038132	12	347	380	-33	-9 %
ARDESCA	007001	13	304	277	27	10 %
ESCAPADE CLUB ROMANAIS PEAGEOIS	026015	14	296	236	60	25 %
MAURIENNE ESCALADE	073021	15	275	261	14	5 %
MONISTROL VERTICALE	043009	16	273	274	-1	-
LES LEZARDS VAGABONDS	007006	17	246	190	56	29 %
AMICALE LAIQUE D'ANSE	069070	17	246	235	11	5 %
MJC VAUGNERAY	069095	19	240	189	51	27 %
BRON VERTICAL	069074	20	231	221	10	5 %
CLUB VIENNOIS HTE MONTAGNE	038049	21	228	187	41	22 %
D'AIN MUR A L'AUTRE	001023	21	228	196	32	16 %
GRIMPPASSION	001011	23	225	217	8	4 %
GROUPE ALPIN UNIVERSITAIRE LYONNAIS	069015	24	223	196	27	14 %
FILLIERE GRIMPE	074098	25	221	214	7	3 %
NEIGE ET MONTAGNE	073046	26	218	209	9	4 %
LA ROCHE BLANCHE	063002	26	218	198	20	10 %
GRIMPTOUT	001013	28	215	99	116	117 %
AURILLAC MONTAGNE ESCALADE	015006	29	214	258	-44	-17 %
AMICALE LAIQUE DE JONAGE	069123	30	212	201	11	5 %
AIN ROC	001019	30	212	172	40	23 %
CHARLAK'SCALADE	038098	32	197	176	21	12 %
LYCOSES DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR	069038	32	197	198	-1	-1 %
CANTON GRIMP'	042016	34	191	204	-13	-6 %
CHASSIEU AVENTURE	069052	35	188	151	37	25 %
CROLLES GRESNAUDAN ESCALADE	038064	36	185	182	3	2 %
GUMS ANNECY	074009	37	182	196	-14	-7 %
ALBANAIS VERTICAL	074119	38	181	0	181	-
CLERMONT UNIVERSITE CLUB	063005	39	178	190	-12	-6 %
PLANETE GRIMPE	074077	40	176	202	-26	-13 %
ANNECY ESCALADE	074073	41	175	179	-4	-2 %
MOUSTE'CLIP MONTAGNE ET ESCALADE	069086	42	172	170	2	1 %
PASSY ESCALADE	074087	43	170	164	6	4 %
CLUB ESCALADE LA GRIMPE	007013	44	168	192	-24	-13 %
AMITE ET NATURE MONTLUCON	003002	45	166	192	-26	-14 %
C.E.S.A.M.	042010	46	164	147	17	12 %
ROC' ALTITUDE (AIN)	001017	47	162	170	-8	-5 %
VERTICAL COTIERE	001018	48	161	139	22	16 %
ASLGC ESCALADE	069124	49	159	117	42	36 %
AMICALE LAIQUE DE ST FLOUR	015016	50	158	123	35	28 %
A.S. VILLEFONTAINE	038055	51	149	147	2	1 %
BREDAROC	038120	52	148	148	0	-
PREMIER DE CORDEE	038147	53	147	116	31	27 %
CIMES ET ROCS A.L. FAYOL GAFFARD	042007	54	145	162	-17	-10 %
VERTICOISE	042033	54	145	162	-17	-10 %
ALTI CLUB COURNON D'AUVERGNE	063046	56	144	153	-9	-6 %
AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	038058	57	142	141	1	1 %
CLUB LEO LAGRANGE	042002	58	138	147	-9	-6 %
LA TRACE	069018	59	135	117	18	15 %
LES 3 MOUSQUETONS	001002	60	132	167	-35	-21 %
SAINT CHAM'ESCALADE	042021	61	131	122	9	7 %
ROC N'POTES	007015	62	130	130	0	-
CUSSET VICHY ESCALADE	003005	63	126	131	-5	-4 %
BELLEDONNE GRIMPE	038107	64	125	121	4	3 %
ASSOCIATION SKI MONTAGNE	073006	65	124	94	30	32 %
ASTREE GRIMPE	042027	66	123	131	-8	-6 %
F.J.E.P.	042011	66	123	141	-18	-13 %
SAINT PRIEST MONTAGNE	069003	66	123	119	4	3 %
GROUPE MONTAGNARD PETITES ROCHES	038011	69	121	124	-3	-2 %
CENTRE ESCALADE BUIS BARONNIES	026004	70	118	83	35	42 %
ESCALADE HAUTE TARENTEISE	073001	71	117	140	-23	-16 %
PATRONAGE LAIQUE VILLETTE PAUL BERT	069120	72	116	84	32	38 %
ESCAL'AYDAT	063031	73	114	86	28	33 %
C.P.E.A. VAULX EN VELIN	069105	74	108	121	-13	-11 %
ROC ET VERTIGE	073047	74	108	95	13	14 %
CLUB POUR TOUS ESCALADE	074047	76	106	60	46	77 %
CLUB MULTISPORTS ARECHES BEAUFORT	073030	76	106	77	29	38 %
ADHERENCE	003004	78	105	111	-6	-5 %
GRIMPE VERCORS TRIEVES	038125	79	101	111	-10	-9 %
CLUB D'INITIATION A L'ESCALADE DE LETRA	069215	79	101	122	-21	-17 %

CLUB ESCALADE RANDONNEE ET ALPINISME DE CHARAVINES	038101	81	100	100	0	-
C.O.D.C. ESCALADE	074106	81	100	147	-47	-32 %
ESCAL.ROC	026013	83	99	104	-5	-5 %
EVASION SPORTING CLUB DU 5	069218	84	97	0	97	-
STE TOURISTES DU DAUPHINE	038001	85	96	100	-4	-4 %
GRIMPEURS DES ALPES	038016	85	96	112	-16	-14 %
V.U.C. MONTAGNE-ESCALADE	026032	87	95	107	-12	-11 %
LIBRE ECART MARGINIER	074043	87	95	122	-27	-22 %
CLUB ROC DEVERS	038149	89	90	105	-15	-14 %
CORB'ALP	069119	90	89	64	25	39 %
BELLES GRIMPES EN BELLEDONNE	073048	90	89	139	-50	-36 %
DEVERS EN CHARTREUSE	073069	92	88	97	-9	-9 %
ASPTT GRAND LYON MONTAGNE	069011	93	84	90	-6	-7 %
JEUNES ET MONTAGNE	063015	94	79	61	18	30 %
LES CAILLASSES	026023	95	78	94	-16	-17 %
CLUB SPORTIF OZONNAIS D'ESCALADE	069219	95	78	0	78	-
RESERVOIR GRIMPE	063027	97	76	83	-7	-8 %
ZENITH SENSATION	043012	98	75	65	10	15 %
LILOTS GRIMPEURS	038087	98	75	68	7	10 %
CLUB DES SPORTS CHAMONIX SECTION SKI ALPINISME	074104	100	74	77	-3	-4 %
SAINT HEAND ESCALADE	042019	101	73	69	4	6 %
GROUPE ALPINISTES GAULOIS	063007	101	73	72	1	1 %
CEC 26	026039	103	70	73	-3	-4 %
CLUB ESCALADE SAINT VULBAS	001012	104	69	61	8	13 %
HOT ROC	069008	104	69	68	1	1 %
LASWEN	069072	106	64	65	-1	-2 %
M'ROCLIMBING	069199	106	64	51	13	25 %
MONTAGUT SPORT NATURE	007016	106	64	50	14	28 %
C.O.R.V.I. MONTAGNE	069071	106	64	64	0	-
ASSOCIATION CLARDOISE ESCALADE	038096	110	63	59	4	7 %
COURCHEVEL SPORTS OUTDOOR MONTAGNE ESCALADE	073061	110	63	45	18	40 %
ARAIGNEE BLEU CIEL	069006	110	63	115	-52	-45 %
ESPACE ESCALADE	069216	113	62	42	20	48 %
CLUB LENTILLOIS D'ESCALADE ET DE MONTAGNE	069122	114	61	85	-24	-28 %
VERTICAL VIC	015008	114	61	69	-8	-12 %
ESCALADE CLUB DE LA TRONCHE	038105	116	60	55	5	9 %
SOCIETE EDUCATIVE SPORTIVE ET LAIQUE DE LA MULATIERE	069220	116	60	0	60	-
GLACE ET ROC	038126	118	58	42	16	38 %
LES AV'ES	038127	118	58	106	-48	-45 %
GERES ESCALADE	038046	118	58	43	15	35 %
ASSU. ARC EN CIEL	043004	121	57	50	7	14 %
CENTRE ESCALADE CHABRELOCHE	063012	121	57	61	-4	-7 %
CLUB ESCALADE DES VALLONS	038130	123	56	46	10	22 %
LES TIRE-CLOUS DU GRAND MANTI	038095	123	56	58	-2	-3 %
ESCALADE A COMMENTRY	003006	123	56	46	10	22 %
M.J.C. MONTELMAR	026031	126	55	28	27	96 %
LES CIMES VEAUCHOISES	042039	127	54	51	3	6 %
CLUB DES SPORTS DE TIGNES	073024	128	51	65	-14	-22 %
TEAM ISERE MONTAGNE	038121	129	50	60	-10	-17 %
MERIBEL SPORT MONTAGNE	073065	129	50	34	16	47 %
VU D'EN HAUT	074107	129	50	58	-8	-14 %
CARROZ VERTICAL	074051	132	48	65	-17	-26 %
ASSOCIATION DES FAMILLES DE CRAPONNE	069051	132	48	52	-4	-8 %
L'E.C.I.M.E.S.	038086	134	47	65	-18	-28 %
SAINT PRIEST ESCALADE	042020	134	47	39	8	21 %
FAMILLE EVASION	038084	136	43	26	17	65 %
BCO	069217	137	42	35	7	20 %
CLUB MONTAGNE ET ESCALADE VEUROS	038072	138	41	50	-9	-18 %
GRIMPOMUR	063045	138	41	27	14	52 %
ASPTT CHAMBERY	073003	138	41	45	-4	-9 %
CLUB DES SPORTS DE MEGEVE	074085	138	41	26	15	58 %
C.A.F. HORIZON VERTICAL	043016	138	41	38	3	8 %
FOYER LAIQUE DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE	042038	143	40	39	1	3 %
CLUB MONTAGNE ESCALADE DECINOIS	069085	143	40	38	2	5 %
DRAC VERCORS ESCALADE	038135	143	40	45	-5	-11 %
C.S. VAL ISERE	073022	143	40	40	0	-
CLUB MONTAGNE CASINO	042001	147	39	40	-1	-3 %
MONTCEAU EVASION	038066	147	39	31	8	26 %
MJC RIVE DE GER	042035	149	38	38	0	-
SOURCE LIBRE ESCALADE MONTAGNE	003003	149	38	30	8	27 %
ESCALADE CLUB DE L'ISERE	038026	149	38	34	4	12 %
LA JARRIENNE DES CIMES MAURIENNE	073063	152	37	17	20	118 %
MONTAGNE ESCALADE PIERRELATTE	026007	152	37	33	4	12 %
ART VIE	074116	154	35	16	19	119 %
CAF LA ROCHE BONNEVILLE	074084	154	35	30	5	17 %
LYON SPORT METROPOLE	069060	156	33	35	-2	-6 %
DIEMOZ SKI MONTAGNE	038088	157	32	32	0	-
PRAZ MONTAGNE	074066	157	32	42	-10	-24 %
ENERGIE SPORT NORD ISERE	038083	157	32	36	-4	-11 %
MONTAGNE LOISIRS	042022	160	31	29	2	7 %
MIGMATITE ATTITUDE	007019	160	31	49	-18	-37 %

1.3 Nouvelle nomination membre commission compétition :

Kryss Latore du club roc et devers à Vizille pour la commission compétition. Unanimité

1.4 Achat d'un chalet pour le rangement au siège de la ligue :

Le bureau de Voiron étant trop petit et encombré de matériel, la ligue va procéder à l'achat d'un chalet (abri de jardin) : <https://www.leroymerlin.fr/v3/p/produits/abri-de-jardin-bois-florenca-9-96-m2-ep-28-mm-e1500417739>

Coût total y compris plancher et aménagements environ 1 000€.

Des membres du comité directeur se posent la question de l'avenir de cet équipement si la ligue change de localisation pour son siège. Un besoin sur place persistera pour le pôle espoir et les matériels rarement utilisés ou les archives.

1.5 Contrat d'objectif avec la Région

Pas de révolution pour les nouveaux contrats d'objectifs avec la région par rapport à l'ancienne région Rhône-Alpes. Nous devons rendre notre copie avant début juillet, le contrat est d'une durée de 4 ans avec possibilité de l'adapter et de le réévaluer chaque année. Cette première année (2017 qui est déjà bien entamée) est donc importante pour le dimensionnement futur. Nos rapports avec la région se sont considérablement renforcés dans la période ce qui est de bonne augure.

Il y a (comme en Rhône-Alpes auparavant) une part fixe calculée en fonction du « poids » de la discipline (28 196€ pour RA l'année dernière) et des actions (seulement 10 500€ en RA l'année dernière) .

12 thématiques proposées : (il est inutile de faire des demandes sur toutes) En bleu les actions qui existaient auparavant

1/ promotion éducation des jeunes par la pratique sportive

50 alpi et 50 futurs skieurs alpinistes

2/ prévention de l'enfance en danger = rien

3/ laïcité radicalisation= rien

4/sport pour tous notamment handicap

Championnat régional handi, France handi, organisation table ronde handi

Equipe ski alpi fille

Jeunes – de 12ans TRPB, coupe régional jeunes

5/Collaboration avec Creps = rien

6/Valorisation partenariat logo

Volumes floqués avec le logo de la région pour aider les organisateurs de compète, 1 000 tee shirt logo région + fédé,

7/Développement réseau fédéral : rien

8/Performance et haut niveau

En attente de réponse de la région. Le pôle espoir est géré hors contrat d'objectif

9/Rayonnement international = rien

10/Sport vecteur de santé y compris sécurité :

Formation Recyclage sécurité et formation des pratiquants,

11/ Professionnalisation ligues et comités :

Formation dirigeants,

12/ Schéma de cohérence des équipements sportifs

Nouveau schéma y compris partenariat associatif-privé

13/ Investissements pour la pratique

Ordi nouveaux salariés, Parc DVA, vidéos projecteur, enrouleurs

Commentaire Jean Donnadieu : Nécessité de faire un projet sur lequel la région peut communiquer. Il est plus intéressant de demander de la subvention sur des actions en direction des licenciés et du tout public que de demander des euros sur l'équipement en matériel pour les salariés.

1.6/ Projet fusion CT 42 et 43

Après une réunion à Planfoy le 15 mai entre des acteurs FFME du 42 et du 43, le principe d'aller vers cette fusion a été acté. Le plus « simple » pour fusionner ces deux entités est de créer le CT 43 (qui n'existait pas jusqu'à présent). C'est chose faite depuis le 17 juin (AG extraordinaire de création du CT 43 – le président est Patrice Giraud). Ensuite une demande de rencontre conjointe avec les 2 conseils départementaux sera faite pour vérifier avec eux la poursuite de leur soutien dans une configuration de fusion.

1.7/ Informations sur le CT 74

Les membres du comité directeur qui ne répondaient pas aux conditions des nouveaux statuts (salariés de clubs) ont démissionné (Réjine et Hubert Policard, Fabrice Juderne, Michel Duteurte) et une nouvelle équipe se met progressivement en place. La vie associative FFME reste très faible sur ce territoire.

1.8/ Formation des juges arbitres escalade :

-la sous-commission arbitrage est compétente en matière de contenu de formation (en accord avec le national) pour les officiels (juge difficulté, bloc et vitesse, pdt de jury), elle fait les propositions de formateurs aptes à dispenser les formations au sein de la ligue, avec les contenus associés.

-la commission compétition définit les périodes de formation les plus propices pour servir le calendrier global des compétitions et valide les propositions des formateurs.

-la commission formation décide de l'existence et du montant des indemnités par type de formation (cohérence globale) et fait son job habituel de planification/programmation avec les formateurs désignés

2/ Haut niveau :

La convention tripartite (Région, Rectorat Grenoble, Ligue Aura) est en attente de la signature du PPF par le ministère Jeunesse et sport.

La convention entre la Ligue et le national est en attente. Il faudra relancer la DTN afin de finaliser cette convention.

2.1/ sélection jeunes :

8 jeunes ont été recrutés (liste en annexe 1). Des entrées et sorties sont envisageables chaque saison (élèves en terminale, abandons, blessures,...). Très bon niveau pour cette sélection (une quinzaine de candidats. Les familles participent au financement sur la base de 180€ par mois (sur 11 mois)

2.2/ Achat Minibus :

Pour les transports de l'équipe du pôle (entraînements, compétitions) un minibus est nécessaire. Ce véhicule servira également aux déplacements de l'agent de développement haut niveau + salariés ou élus quand il sera disponible. Le minibus sera acheté chez Toyota dans le cadre du partenariat entre le CNOSF et les fédérations olympiques. Le montant de l'achat s'élève à 21 000€. Une partie sera financée par la région. Nous sommes en attente du montant exact (5 000 à 10 000 €). Décision prise à l'unanimité.

2.3/ Recrutement agent de développement haut niveau :

4 candidatures ont été adressées à la ligue dont 3 très intéressantes. C'est Tanguy Topin qui a été retenu : licence STAPS + master 2 ; il vient de terminer ses études ; vice-champion de France difficulté 2017 (il va mettre au second plan la compétition). Nous avons décidé de choisir un jeune sans expérience qui connaît très bien l'environnement des clubs et compétiteurs AURA.

3/ Ressources humaines :

3.1/ Réorganisation de la répartition des missions des salariés et du conseiller technique suite au départ de Renaud Eveillard au 1/09/2017 :

Renaud s'occupait de l'organisation (programmation, communication en amont et compte rendu, gestion des inscriptions, présence sur les opérations, des évènements montagne et des stages jeunes (alpi et ski alpi) + des missions autour de la communication principalement pour le site Web. Suite à son départ le bureau souhaite confier l'ensemble de la gestion des évènements loisirs à Fanny Brigand (elle a accepté avec intérêt lors de son entretien individuel). Il reste la partie WEB qui peut soit être confiée à un autre salarié soit externalisée.

3.2/ Encadrement des activités montagne:

Normalement il était prévu que Renaud Eveillard, avec ses nouvelles prérogatives d'aspirant guide, prenne en charge un volume significatif d'encadrement montagne. Avec son départ 2 options se présentent. Soit nous poursuivons comme par le passé le recours à notre réseau de guides indépendants soit nous recrutons un guide à temps partiel + des guides indépendants. Le comité directeur prendra une décision sur ce sujet à l'automne avec des argumentaires préparés par le bureau. Le comité directeur souligne l'intérêt de garder dans l'équipe de salariés un « Monsieur Montagne ».

3.3/ Création d'un poste d'agent de développement SAE/WEB (fiche de poste en annexe 2)

En fait il s'agit plus d'une transformation complète du poste tenu par R. Eveillard que d'une création en terme d'effectif et de budget.

Le conseil et l'expertise SAE est un axe stratégique du développement de la FFME en général et de nos territoires en particulier. Aujourd'hui Olivier Germond, conseiller technique d'état remplit cette mission mais il est débordé (60 dossiers en cours en Aura). La création de ce poste permettrait de mieux répondre à cette forte attente, de libérer partiellement Olivier Germond pour d'autres missions qu'il « sacrifie » actuellement (animation ETR par exemple).

Plusieurs membres du comité directeur évoquent la nécessité de disposer de candidatures compétentes sur cette question très pointue et dans la culture escalade (professionnels) et FFME. Il est aussi évoqué la question des parcours professionnels des salariés FFME des différentes structures.

L'ensemble de ces projets sont validés par le comité directeur.

Les points 4 et 5 n'ont pas pu être abordés, faute de temps, un complément écrit a été adressé aux membres du comité directeur après la visio conférence qui est intégré dans ce compte rendu :

4/Compétition :

Sur ces sujets je vous propose la lecture du dernier compte rendu de la commission compétition qui a débattu de ces sujets (document en pièce jointe)

Aide complémentaire de 2 000€ en faveur des organisateurs de championnats régionaux escalade difficulté et bloc en complément du cahier des charges existant : cette aide pourra aider la ligue à trouver des organisations de qualité et de réellement remercier les clubs qui s'engagent Aide par la dotation de volumes aux organisateurs d'étapes de coupe régionale : Une demande de subvention à la région Auvergne-Rhône-Alpes va être formulée en ce sens pour un montant de 5 000€ dont 3 000€ affectés aux coupes régionales.

Information sur les échanges de courrier avec la fédération au sujet des coupes de France : Suite à la réponse de P. You il a été décidé en commission compétition de ne pas surenchérir et de montrer par l'action notre souhait de développer de nouveaux circuits alternatifs et complémentaires aux coupes de France : les coupes régionales.

4/ SAE :

Point d'étape sur les projets de partenariat associatif/privé

Rappel : De nouvelles dispositions permettent à la région de subventionner des projets privés à la condition d'un partenariat explicite avec des fédérations.

Pour l'ensemble des 4 projets en cours la collaboration avec la région est très bonne et les dossiers avancent vite.

Projet équipement bloc à TSF/Voirion piloté par la région : On peut considérer que l'aide de la région est acquise, restant à préciser le montant. Enjeu pour la ligue. Dans la mesure où cette aide est obtenue grâce à notre entremise nous allons pouvoir accéder à cet équipement et plus généralement aux équipements actuels des pôles France.

Projet hold Up à Lyon : Projet de salle de bloc de taille modeste (encore une à Lyon ? il y a en 100 à Tokyo...) le CT 69 réfléchissant à devenir actionnaire minoritaire, ouverture prévue en octobre. Il faudra blinder l'éventuel partenariat entre la ligue et cette structure si une subvention est accordée par la Région. En cours

Projet Marmotte à Grenoble : Projet de très grande ampleur, travail très constructif entre le promoteur du projet et la FFME (DVE escalade, CT 38, ligue), excellent accueil de la Région. Compte tenu des enjeux financiers et notamment en termes de subventions et d'image une rencontre avec Laurent Wauquiez se profile.

Projet Chambéry escalade : pas de doc à vous présenter pour l'instant. Projet qui consiste notamment dans l'investissement par le club FFME de structures de vitesse dans une salle privée : Vertilac Soutien politique local fort. Dossier en cours

6/ SNE : Point abordé en comité directeur du 19 juin.

La sous-commission SNE s'est réunie en visio conférence le 18 mai 2017 et a accueilli en son sein un nouveau membre : Jean Michel Cambon.

6.1/ Camp to Camp

Il a été proposé de rédiger un courrier à l'intention de Camp to Camp pour protester contre le plagiat et la publication de topos d'escalade en reprenant les arguments du club d'équipeurs de l'Isère ECI. Entre temps la fédération s'est prononcée à peu près dans les mêmes termes à travers un courrier de Pierre You. Si les CTs y sont favorables cette lettre sera co-signée par le président de la ligue et les présidents des CTs pour donner plus de poids à cette contestation

6.2/ Une bourse SNE va être mise en place avec un budget annuel de 5 000€ :

Un appel à projet sera adressé aux comités territoriaux avec la volonté de proposer une très grande souplesse dans les actes de candidature mais avec les précisions suivantes :

- Seuls les CTs peuvent faire appel à candidature
- La forme de la demande est laissée libre.
- Les demandes d'attribution de bourses devront se faire sur des projets qui ne rentrent pas dans les critères d'attribution de la bourse SNE nationale
- Pour l'obtention et le paiement de la bourse une obligation de publicité/communication sera exigée : article internet avec photos, vidéo et ces contributions seront publiées sur le site internet de la ligue
- Une attention particulière sera portée pour l'équipement, aménagement de falaises accessibles à tous en terme de niveau
- La sous-commission SNE fera la sélection des projets et le comité directeur validera ou non ces choix
- Exemples de projets qui pourraient être retenus : opération de nettoyage et d'aménagement d'accès à une falaise, financement de pages sécurité de la ligue dans un topo fédéral, prise en charge de coûts salariaux uniquement pour des membres de l'ETR pour l'équipement ou le rééquipement, formation d'ouvriers SNE, etc...

Ce projet fera l'objet d'une demande de financement dans le cadre du schéma de cohérence des équipements sportifs de la Région.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Prochaine réunion du comité directeur : **Vendredi 20 octobre à Lyon**

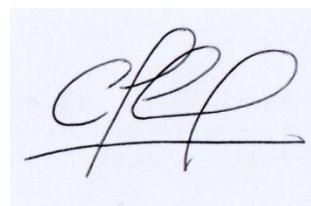
Rappel : tous les documents complémentaires sont consultables sur l'espace AGORA

Fait à Voiron le 29 juin 2017

La secrétaire de la ligue



Le président de la ligue



Annexe 1 : liste des sportifs pôle espoir Voiron



RESULTAT D'ADMISSION 2017-2018



Filles					
Nom prénom	Club	Année naiss.	Classe 2017-18	Cat. 2017-18	Résultats
Luce Douady	Chambéry	2003	2nde	M2	Admis
Lisa Cherblanc	Chambéry	2002	2nde	C1	Admis
Coraline Necol	CAF Nancy/Voiron	2001	1S	C2	Admis
Alix Jacquot	Voiron	2004	4ième	M1	Admis
Maëlle Allibe	Voiron	2000	TS	J1	Liste d'attente

Garçons					
Nom prénom	Club	Année naiss.	Classe 2017-18	Cat. 2017-18	Résultats
Léo Favot	Boc évation	2000	TS	J1	Pôle France Voiron
Liam Tricoire	Déversvertige/Voiron	2002	2nde	C1	Admis
Jules Puig	La dégaîne	2002	2nde	C1	Admis
Mathis Rolandez	La Roche Bonneville	2002	2nde	C1	Admis
Quentin Guillen	Drac Vercors escalade	2000	1S	J1	Admis
Alistair Duval	La Roche Bonneville	2001	1TMEI	C2	Liste d'attente

Annexe 2 : Fiche poste agent de développement SAE



Fiche de poste

Agent de développement SAE et site WEB

Nature de l'emploi :

Contrat à Durée Indéterminée (CDI) en temps complet assorti d'une période d'essai de 2 mois. Le poste est à pourvoir en date du 1^{er} octobre 2017.

Modalités du poste :

- Groupe de Classification* : Technicien groupe 4 (Convention Collective du Sport).
- Salaire de base : 1767,15 € brut / mois (soit 1350 €/net environ).
- Durée de travail : 1 575 heures / an (35 heures par semaine).

- Travail exceptionnel le dimanche
- Lieu de travail habituel : siège de la ligue, actuellement Voiron
- Télétravail possible : fréquence à définir avec le postulant
- Déplacements fréquents : transports en commun, covoiturage ou véhicule personnel
- Chèques restaurant à partir du 1/01/2018
- Chèques vacances à partir du 1/01/2018
- Mise à disposition d'un forfait téléphonique illimité et ordinateur portable
- Les frais de déplacements ne prennent pas en compte les déplacements domicile - Voiron. Tous les autres déplacements sont calculés au départ du lieu d'habitation, sur la base du taux FFME de la ligue : 0,35 € du km pour l'année civile 2017.
- Remboursement des frais de bouche et d'hébergement sur la base du tarif FFME.

*sauf dans le cas d'une mutation d'une autre structure FFME

Qualifications requises :

Titulaire du permis de conduite B

Diplôme d'état dans le secteur montagne escalade souhaité

Rattachement du poste :

Relations hiérarchiques : Directeur de la ligue

Relations de collaborations : Avec le conseiller technique en charge des projets de SAE et le responsable du groupe communication. Relations suivies avec les autres salariés de la ligue notamment sur les aspects communication.

Missions

1/ Conseil et expertise SAE :

En collaboration étroite avec le Conseiller technique sportif (CTS) auprès de la ligue

- Accompagner les clubs, collectivités publiques et les structures privées dans leurs projets de création, rénovation, agrandissement de structures artificielles escalade.
- Conseiller en prenant en compte les recommandations fédérales et les priorités de la ligue en termes de SAE
- Proposer des projets de dessins en 3D, aider au montage de CCTP (cahier des charges des clauses techniques, explorer les pistes de financements, réaliser des AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage).
- Suivi du schéma de cohérence des équipements sportifs en lien avec la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Communiquer sur le site WEB de la ligue sur les projets en cours.

2/ Référent WEB :

- Référent technique pour l'ensemble des moyens numériques de la ligue : site Web, mailing, facebook...
- Développement d'action marketing
- Participation au groupe communication

3/ Suivi bourse SNE :

- Conseiller les CTS dans leurs projets, suivi des réalisations
- Communication et suivi attribution des bourses

4/ Aider sur l'organisation de grands évènements mis en place par la ligue :

- Remplacement des collègues dans la limite de ses compétences

Compétences et qualités souhaitées

- Connaissance du tissu fédéral et du fonctionnement de la FFME
- Capacités relationnelles et pédagogiques et expériences notamment dans le rapport avec les collectivités et les clubs
- Maîtrise des outils informatiques : site WEB, sketchup,...
- Maîtrise de l'écrit et capacités rédactionnelles
- Connaissance souhaitées dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage SAE

Procédure de recrutement

CV + lettre de motivation à envoyer au siège de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes Montagne et Escalade avant le 31 juillet 2017 par mail. c.chemelle@gmail.com

Après sélection des dossiers, entretien au cours duquel le candidat aura l'occasion de présenter (format au choix du candidat : oral, document écrit, vidéo-projection etc.) sa conception de la mise en œuvre des missions décrites ci-dessus.